

FORMATION 1: **Connaître les huiles essentielles et savoir les utiliser.**

Public et prérequis

- Particuliers.
- Passionnés.
- Professionnels de santé (médicaux et paramédicaux).
- Ceux qui veulent démarrer ou exercer une activité en aromathérapie.
- Délégués médicaux.
- Commerciaux.

Aucun prérequis n'est demandé, juste l'envie d'apprendre de se former ou s'informer.

Formation 1

Durée : 2 jours (14 heures)

Forme : Présentiel

Participants : 20 maximum

Sanction : Certificat de qualification en aromathérapie scientifique

Prix : 480 euros TTC

Objectifs

- **Acquérir** des bases solides grâce à un enseignement clair, précis et méthodique.
- **Développer** vos connaissances à travers des cas concrets, des mises en situations.
- **Perfectionnez-vous** dans l'utilisation des huiles essentielles en apprenant à comprendre et à réaliser vos propres formules.
- Devenir **autonome et compétent** (choix des huiles, manipulation,...)
- **Apprivoiser** le langage scientifique et médical.
- **Maîtriser** l'usage des huiles essentielles (olfaction, diffusion, orale, cutanée,...)

Méthodes et outils pédagogique

- Remise d'un support de cours papier.
- Remise sur une clé USB en fichier PDF l'ensemble de la projection des cours.
- Chaque huile sera étudiée par sa couleur, son goût et son odeur
- Évaluation des connaissances des participants en début et en fin de formation.
- Accès à un forum privé afin d'échanger avec d'autres participants.

Date et lieux de formation 2019

CRETEIL : 28 février et 1 mars

RENNES : 21 et 22 mars

SAINT-MALO : 4 et 5 avril

FONTAINEBLEAU : 11 et 12 avril

VIRE : 18 et 19 avril

PONTIVY : 25 et 26 avril

GUINGAMP : 16 et 17 mai

NANTES : 6 et 7 juin

QUIMPER : 20 et 21 juin

LAVAL : 12 et 13 septembre

BRIE COMTE ROBERT : 26 et 27 septembre

LORIENT : 10 et 11 octobre

LE MANS : 24 et 25 octobre

REDON : 7 et 8 novembre

MARNE LA VALLEE : 21 et 22 novembre

ANGERS : 28 et 29 novembre

Descriptif du programme

JOUR 1

Historique :

De la naissance de l'aromathérapie à nos jours.

Plantes aromatiques :

De la phytothérapie à l'aromathérapie.

Extractions :

Différents modes, différentes compositions d'huiles, donc différentes utilisations.

Critères de qualité :

Savoir reconnaître une bonne huile essentielle, (étiquetage, labels ...).

Familles biochimiques :

Carte d'identité d'une huile essentielle (chémotypes).

Précautions d'emploi :

Comment les utiliser sereinement.

Toxicité :

Produits naturels, oui, mais pas sans danger ... ce qu'il faut impérativement retenir.

Voies d'administration :

Quelles sont-elles, comment faire son choix ?

Posologies :

De la phase aiguë à la phase chronique, quelle dose choisir ?

JOUR 2

Descriptif complet de certaines huiles essentielles :

Indications, propriétés et précautions d'emploi dans les différentes sphères (ORL, dermato, gynéco, digestive...)

Utilisation :

Les secrets d'une bonne pratique.

Étude de cas concret :

Mise en pratique personnelle et professionnelle.

Tout au long de la formation, chaque huile essentielle sera étudiée par sa couleur, son goût et son odeur.



Alain Chevalier

Votre formateur

- Expert en aromathérapie scientifique
- Aromatologue de notoriété
- Consultant médical
- Conférencier

Formateur spécialisé en aromathérapie auprès des professionnels de la santé et des particuliers.

Auteur du livre « l'essentiel des huiles essentielles ».

INSCRIPTION

Inscrivez-vous directement en ligne sur

<https://aromapure.fr>

Vous souhaitez nous contacter
contact@aromapure.fr

Mon objectif et mon engagement : vous satisfaire complètement !



**VOTRE FORMATION
CERTIFIANTE**



**AUTONOMIE &
COMPÉTENCES**



**QUALITÉ &
ACCOMPAGNEMENT**



**SCIENTIFIQUE &
MÉDICALE**



**FORMATION
PÉDAGOGIQUE**

Financement

Particulier : Pas de prise en charge.

Salarié : Pas de prise en charge, sauf si prise en charge par un organisme paritaire de votre entreprise ou autre. Sinon le CPF (petit rappel) : Lorsque vous travaillez, vous cumulez des droits au titre du Compte Personnel de Formation (CPF) qui sont reportés automatiquement dans votre compte activité. Vous pouvez utiliser ces droits CPF et ainsi mener à bien votre projet professionnel.

Demandeur d'emplois : Si vous êtes indemnisés au titre chômage, faire la demande directement au pôle emploi, possibilité de financement de la formation si le projet de formation est destiné à favoriser le retour à l'emploi. Sans financement de ce dernier une réduction peut vous être accordée (nous contacter).

Professionnels de santé : Médicaux ou paramédicaux : pas de prise en charge, cela passe dans vos charges professionnelles (frais généraux).

En cas de financement personnel, cela peut passer en crédit d'impôt (voir avec votre comptable).

Pharmacien adjoint et Préparateur en pharmacie : prise en charge par ACTALIANS si l'officine est éligible à cet organisme.

Pharmacien titulaire : pas de prise en charge, charges professionnelles (frais généraux).

Dans tous les cas ceci est juste un apport d'informations données à titre indicatif. Cela n'engage en rien la responsabilité de l'organisme Aromapure. Nous vous invitons à toujours vous mettre en relation avec un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) selon votre profil professionnel ou particulier pour connaître les prises en charge dont vous pouvez bénéficier.



Datadock



GREF
Bretagne
Guip Breizhion
Emplac'h d'armerzh



AROMAPURE
LA FORMATION ESSENTIELLE EN AROMATHÉRAPIE

Alain Chevallier

5 rue des Calfats 35430 SAINT-PERE

Mail: contact@aromapure.fr

Téléphone: 02 99 58 29 59 le matin
uniquement du lundi au mercredi

Portable: 06 60 40 06 02 de 9h00 à 21h00
du lundi au vendredi

Inscription: <https://aromapure.fr>

SIRET : 51291531500018

**Déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 53 35 09667 35. Cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'État.**